



Lattes, le 25/04/2016

Monsieur le Président de la République,

Je me présente, je suis Président d'une association qui défend les droits de propriétaires de mobil homes sur un parc de loisirs dans le Languedoc-Roussillon, à LATTES dont le propriétaire est la société SIBLU.

Le Lac des Rêves, nom du parc de loisirs compte 580 propriétaires.

Par arrêté préfectoral en 2014, nous avons perdu la jouissance de deux mois de nos emplacements sur le parc (1 mois en février/ mars, 1 mois en octobre/ novembre)

La raison invoquée est que le parc est en zone inondable, raison que j'accepte en partie puisqu'une seule zone est inondable et non la totalité du parc.

De plus, nous ne pourrions jamais avoir de vagues submersibles du fait que nous sommes protégés par le front de CARNON et PALAVAS LES FLOTS.

Nous ne pouvons qu'avoir une montée lente des eaux et une redescente aussi lente.

La société SIBLU qui gère le parc, a mis le parc aux normes, et des consignes de sécurité sont mises en place en cas de danger proche.

Le préfet ne peut prendre cette décision sans un avis d'un des ministères dont vous avez la tutelle. La COP 21 et ses conclusions positives proches pourraient vous amener à revoir l'arrêté qui a été publié.

Par le présent courrier, je me permets donc de vous demander d'intervenir auprès du préfet de l'Hérault afin qu'il revoie la décision prise en 2014 afin que nous puissions profiter pleinement de nos mobil home sis Route de Pérols, 34970 LATTES.

Comme vous le dites, cela va mieux en France, cela pourrait peut-être aller encore mieux, si nous obtenions du préfet de l'Hérault un équilibre quant à la période de fermeture de notre parc.



Notre demande n'est pas la réouverture du parc pour 9 mois, mais pouvoir au minimum récupérer 15 jours en mars et 15 jours en octobre  
Ces deux périodes correspondent aux vacances scolaires de février et ou de la toussaint.

Si nous obtenions à minima ces réouvertures, je suis convaincu que les propriétaires seraient ravis de cette décision.

La crise, les périodes de doutes, les attentats, sont préoccupants pour chacun d'entre nous et les seules joies des propriétaires que je représente sont de profiter de leur séjour sur le parc.

J'espère que mon courrier retiendra toute votre attention et espère en retour une réponse positive de votre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Didier FREULARD  
Président de l'Association les Flamants  
Tél : 0677020982